

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

Désignation d'un représentant au conseil d'administration de l'ENS Paris-Saclay

*Vu le Code de l'éducation,
Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,
Vu le décret consolidé n° 2011-21 du 5 janvier 2011 relatif à l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay,
Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon,
Vu la délibération n°2019-28 du conseil d'administration de l'ENS Paris-Saclay « approbation des institutions partenaires » en date du 13 décembre 2019,*

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 29 septembre 2020, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à la majorité des suffrages exprimés la désignation de M. Jean-François PINTON comme représentant de l'ENS de Lyon au conseil d'administration de l'ENS Paris-Saclay.

*Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 23
Nombre de voix favorables : 16
Nombre de voix défavorables : /
Nombre d'abstentions : 6*

Fait à Lyon, le 29 septembre 2020,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON